

Les Grands Ballets Canadiens

États financiers

30 juin 2020



EY

Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les Grands Ballets Canadiens

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Les Grands Ballets Canadiens** [l'«Organisme»] qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020 et les états des produits et des charges, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 28 octobre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124456

Les Grands Ballets Canadiens

État de la situation financière

Au 30 juin 2020

	2020				2019	
	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse-Noisette \$	Fonds Jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$	Total \$
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 413 872	1 209 465	446 583	—	7 069 920	4 273 602
Débiteurs [notes 4 et 11]	9 797 426	—	—	—	9 797 426	10 820 976
Autres actifs [note 5]	253 356	—	—	—	253 356	317 533
Apports à recevoir afférents à la dette à long terme au cours du prochain exercice [note 10]	566 175	—	—	—	566 175	668 444
	16 030 829	1 209 465	446 583	—	17 686 877	16 080 555
Prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens [note 11]	—	—	—	150 000	150 000	150 000
Immobilisations [note 7]	31 195 476	—	—	—	31 195 476	33 100 433
Autres actifs [notes 5]	—	—	—	—	—	45 162
Apports à recevoir afférents à a dette à long terme [note 10]	12 412 530	—	—	—	12 412 530	12 857 349
	59 638 835	1 209 465	446 583	150 000	61 444 883	62 233 499
Passif et soldes de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et frais courus [note 8 et 11]	7 877 704	—	—	—	7 877 704	8 148 579
Subventions reportées à la saison à venir	2 026 136	—	—	—	2 026 136	247 500
Revenus perçus d'avance [note 11 et 15]	1 385 605	—	—	—	1 385 605	1 417 879
Billet à payer à un donateur [note 10]	2 500 000	—	—	—	2 500 000	2 500 000
Tranche à court terme de la dette à long terme [note 10]	652 797	—	—	—	652 797	660 647
Total du passif à court terme	14 442 242	—	—	—	14 442 242	12 974 605
Apports reportés référents aux immobilisations [note 9]	26 262 640	—	—	—	26 262 640	28 010 756
Dette à long terme [note 10]	15 402 068	—	—	—	15 402 068	15 908 432
Total du passif	56 106 950	—	—	—	56 106 950	56 893 793
Soldes de fonds [note 6]						
Non grevés d'affectations externe	3 531 885	—	—	—	3 531 885	3 100 266
Affectations d'origine interne	—	1 209 465	—	—	1 209 465	1 675 937
Affectations d'origine externe	—	—	446 583	150 000	596 583	563 503
	3 531 885	1 209 465	446 583	150 000	5 337 933	5 339 706
	59 638 835	1 209 465	446 583	150 000	61 444 883	62 233 499

Engagements [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

Les Grands Ballets Canadiens

État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

	2020					2019				
	Fonds général	Fonds de création et de nouvelles productions	Fonds Casse-Noisette	Fonds jeunesse André Aisenstadt	Total	Fonds général	Fonds de création et de nouvelles productions	Fonds Casse-Noisette	Fonds jeunesse André Aisenstadt	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Spectacles et tournées										
Billetterie	5 905 071	—	—	—	5 905 071	7 139 686	—	—	—	7 139 686
Tournées	486 149	—	—	—	486 149	290 882	—	—	—	290 882
	6 391 220	—	—	—	6 391 220	7 430 568	—	—	—	7 430 568
Revenus autonomes										
Apport – Financement privé [annexe 1, notes 6 et 11]	1 731 248	—	782 421	6 000	2 519 669	3 526 239	—	721 236	6 000	4 253 475
Cours offerts et location de salles [note 11]	834 577	—	—	—	834 577	767 643	—	—	—	767 643
	2 565 825	—	782 421	6 000	3 354 246	4 293 882	—	721 236	6 000	5 021 118
Subventions [annexe 1]										
Fonctionnement	4 356 000	—	—	—	4 356 000	4 336 000	—	—	—	4 336 000
Tournées	220 000	—	—	—	220 000	259 000	—	—	—	259 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	1 068 982	—	—	—	1 068 982	—	—	—	—	—
Subvention pour cours offerts	42 480	—	—	—	42 480	—	—	—	—	—
Autres subventions	10 823	—	—	—	10 823	12 843	—	—	—	12 843
	5 698 285	—	—	—	5 698 285	4 607 843	—	—	—	4 607 843
Revenus d'intérêts et autres										
	22 150	54 371	2 813	—	79 334	11 496	38 699	2 481	—	52 676
	14 677 480	54 371	785 234	6 000	15 523 085	16 343 789	38 699	723 717	6 000	17 112 205
Charges d'exploitations										
Spectacles [annexe 2]										
Artistes	4 117 012	—	—	—	4 117 012	4 561 349	—	—	—	4 561 349
Productions et représentations	3 976 608	—	—	—	3 976 608	5 321 297	—	—	—	5 321 297
Publicité et promotions	1 706 654	—	—	—	1 706 654	2 310 185	—	—	—	2 310 185
Spectacles reportés [note 15]	507 110	—	—	—	507 110	—	—	—	—	—
	10 307 384	—	—	—	10 307 384	12 192 831	—	—	—	12 192 831
Frais généraux [annexe 2]										
Frais d'immeuble et copropriété	1 362 604	—	—	—	1 362 604	1 513 799	—	—	—	1 513 799
Frais de cours offerts et location de salles	760 902	—	—	—	760 902	790 105	—	—	—	790 105
Frais de financement privé	262 331	—	696 581	6 000	964 912	752 819	—	672 701	6 000	1 431 520
	14 330 786	—	696 581	6 000	15 033 367	16 310 646	—	672 701	6 000	16 989 347
Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous										
	346 694	54 371	88 653	—	489 718	33 143	38 699	51 016	—	122 858
Autres produits et charges d'exploitation										
Autres produits										
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations [note 9]	1 748 116	—	—	—	1 748 116	1 766 557	—	—	—	1 766 557
Apports - intérêts sur la dette à long terme	468 682	—	—	—	468 682	471 222	—	—	—	471 222
	2 216 798	—	—	—	2 216 798	2 237 779	—	—	—	2 237 779
Autres charges										
Amortissement des immobilisations	2 110 163	—	—	—	2 110 163	2 119 503	—	—	—	2 119 503
Frais de financement [annexe 2]	598 126	—	—	—	598 126	494 923	—	—	—	494 923
	2 708 289	—	—	—	2 708 289	2 614 426	—	—	—	2 614 426
Diminution des revenus d'apports afférents aux immobilisations dû à une réduction des apports à recevoir [note 9]										
	—	—	—	—	—	267 751	—	—	—	267 751
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges										
	(144 797)	54 371	88 653	—	(1 773)	(611 255)	38 699	51 016	—	(521 540)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

État de l'évolution du solde de fonds

Exercice terminé le 30 juin 2020

Fonds général	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 100 266	2 977 062
Insuffisance des revenus sur les charges	(144 797)	(611 255)
Virements interfonds du Fonds de création et de nouvelles productions [note 6]	520 843	644 341
Virements interfonds du Fonds Casse-Noisette [note 6]	55 573	90 118
Solde à la fin de l'exercice	3 531 885	3 100 266

Fonds de création et de nouvelles productions	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 675 937	2 281 579
Excédent des revenus sur les charges	54 371	38 699
Virements interfonds au Fonds général [note 6]	(520 843)	(644 341)
Solde à la fin de l'exercice	1 209 465	1 675 937

Fonds Casse-Noisette	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	413 503	452 605
Excédent des revenus sur les charges	88 653	51 016
Virements interfonds au Fonds général [note 6]	(55 573)	(90 118)
Solde à la fin de l'exercice	446 583	413 503

Fonds jeunesse André Aisenstadt	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	150 000	150 000
Excédent des revenus sur les charges	—	—
Solde à la fin de l'exercice	150 000	150 000

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 773)	(521 540)
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties de fonds :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 110 163	2 119 503
Amortissement des apports reportés référents aux immobilisations	(1 748 116)	(1 498 806)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation :		
Diminution des débiteurs	261 970	1 401 535
Diminution (augmentation) des autres actifs	109 339	(143 458)
Diminution des créditeurs et frais courus	(270 875)	(3 540 598)
Augmentation des subventions reportées à la saison à venir	1 778 636	—
Augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance	(32 274)	241 003
Diminution des apports à recevoir afférents à la dette à long terme	547 088	540 941
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 754 158	(1 401 420)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(205 206)	(28 007)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(205 206)	(28 007)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de la dette à long terme	(514 214)	2 635 299
Apports reportés afférents aux immobilisations	761 580	277 327
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	247 366	2 912 626
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 796 318	1 483 199
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 273 602	2 790 403
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 069 920	4 273 602
Composition de la trésorerie		
Trésorerie	1 172 337	605 183
Équivalents de trésorerie	5 897 583	3 668 419
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 069 920	4 273 602

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

1) Nature des activités

Les Grands Ballets Canadiens [l'« Organisme »] est un organisme sans but lucratif constitué le 2 mai 1957 sous l'autorité de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui produit et présente des spectacles de ballet sur la scène montréalaise, canadienne et mondiale. L'Organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Une partie des activités de l'Organisme repose sur sa capacité à obtenir des subventions, notamment des organismes gouvernementaux et des dons [« Financement privé »] sous forme de commandites ou autres. Une partie importante de ces subventions doit être renouvelée sur une base annuelle ou pluriannuelle. Si ces subventions n'étaient pas renouvelées, l'Organisme devrait trouver d'autres sources de financement pour poursuivre ses activités.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énonce les normes comptables pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

L'Organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont présentés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés.

Le fonds général rend compte des activités menées par l'Organisme en matière de prestation de services et d'administration. Les fonds n'étant pas grevés d'une affectation sont également présentés dans ce fonds.

Le fonds de création et de nouvelles productions sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans de nouvelles créations et productions [voir note 6].

Le Fonds Casse-Noisette sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans des activités auprès d'enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et de renouveler des éléments des décors et costumes [voir note 6].

Le Fonds de jeunesse André Aisenstadt correspond à un programme annuel d'accessibilité aux arts. Il sert à accumuler des revenus et des intérêts pour faciliter l'accessibilité aux jeunes étudiants (es) de niveau collégial aux représentations de l'Organisme [voir note 6].

Constatation des produits

Les revenus de vente de billets sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les représentations des spectacles correspondants ont lieu. Les revenus perçus d'avance correspondent aux abonnements de spectacles vendus pour la prochaine saison.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

Apports affectés

Les revenus de subventions de fonctionnement et de tournées sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les événements pour lesquels elles ont été accordées ont lieu.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés aux immobilisations sont constatés à titre d'apport du fonds général au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié, au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports non affectés

Les apports non affectés inclus dans la rubrique « Financement Privé » sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports afférents aux immobilisations sont amortis et constatés à titre de produits du fonds général au même rythme que l'amortissement des immobilisations et des charges auxquelles ils se rapportent.

Dons reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services sont constatés à la fois à titre de revenus et de dépenses à leur juste valeur marchande dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus, lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que ces biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Organisme car autrement ils auraient dû être achetés par l'Organisme. Ils sont inclus au poste Apport – Financement privé et au poste frais de financement privé pour les dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds d'encaisse, des soldes bancaires disponibles, des chèques émis en sus des dépôts bancaires et des placements très liquides et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande.

Autres actifs

Les coûts directement liés au développement de spectacles sont présentés sous la rubrique « Autres actifs » lorsque l'Organisme peut démontrer de façon fiable qu'un avantage économique futur est associé à ces coûts et est passé en charge dans l'exercice financier où le spectacle est présenté.

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement un instrument financier à sa juste valeur, sauf pour les opérations entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances. Par la suite, l'Organisme évalue ces instruments financiers au coût amorti.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

Les actifs financiers sont composés de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des débiteurs, du prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens et des apports afférents à la dette à long terme à recevoir. Les passifs financiers sont composés des créditeurs et frais courus (excepté les sommes à remettre à l'État) et du billet à payer au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens et la dette à long terme.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Améliorations du bâtiment	Linéaire	20 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de scène	Linéaire	5 à 20 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Dépréciation

i) Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

ii) Actifs financiers évalués au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

3) Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens

Le Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens est un organisme de bienfaisance enregistré, distinct de l'Organisme, constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et a pour objet exclusif de recueillir des fonds, des legs ou d'autres contributions et d'administrer ses éléments d'actifs afin de créer un fonds de dotation pour le soutien de l'Organisme.

4) Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Subventions à recevoir [note 6]	7 652 802	7 081 250
À recevoir de donateurs	1 861 312	2 622 892
À recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens	—	391 198
Comptes à recevoir	106 100	119 793
Taxes de vente à recevoir	99 250	95 839
À recevoir du Fonds GB	77 962	87 407
Taxes municipales à recevoir	—	418 109
Billetterie	—	4 488
	9 797 426	10 820 976

Les sommes à recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens et du Fonds GB ont les mêmes modalités et conditions commerciales qui sont aussi accordées aux parties non apparentées.

5) Autres actifs

	2020	2019
	\$	\$
Frais de production liés au développement de spectacles de la saison à venir	179 076	182 264
Frais payés d'avance	26 878	98 424
Dépôts	47 402	82 007
	253 356	362 695
Tranche à court terme	253 356	317 533
	—	45 162

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

6) Fonds de création et de nouvelles productions, Fonds Casse-Noisette, Fonds de jeunesse André Aisenstadt et Fonds général

Fonds de création et de nouvelles productions

Afin de maintenir un répertoire adéquat, l'Organisme doit annuellement investir dans de nouvelles créations et productions. Toutefois, les revenus découlant de ces nouvelles créations et productions se réalisent sur plusieurs années, et certaines œuvres connaissant des succès importants ne peuvent être présentées qu'occasionnellement. À cet égard, l'Organisme a constitué un fonds distinct permettant d'accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général selon des modalités déterminées.

Ces modalités prévoient que l'Organisme verse dans le fonds de création et de nouvelles productions un montant à être déterminé annuellement par le conseil d'administration, de l'excédent des produits de la vente de billets pour des œuvres à succès sur les produits annuels moyens par production réalisés au cours des deux dernières années ou des apports désignés au fonds de création et de nouvelles productions.

En outre, le conseil d'administration détermine, par voie de résolutions, le montant pouvant être affecté à titre de transfert au fonds général permettant de couvrir les frais de création et de nouvelles productions engagés au cours de l'exercice. Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, une contribution de 520 843 \$ [664 341 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2019] du Fonds de création et de nouvelles productions a été versée au fonds général.

Fonds Casse-Noisette

Afin de financer ses activités auprès des enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et pour soutenir la réfection annuelle du spectacle Casse-Noisette, l'Organisme a créé au 31 mars 2008 un fonds permettant d'accumuler des dons précis à ces effets. Les sommes ainsi recueillies sont affectées en totalité à des activités culturelles préparatoires au spectacle : des ateliers en arts visuels, littérature et danse sont offerts à des enfants qui sont ensuite invités à une représentation spéciale de Casse-Noisette. Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, une contribution de 55 573 \$ [90 118 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2019] du Fonds Casse-Noisette a été versée au fonds général.

L'Organisme organise aussi le Marché Casse-Noisette qui fait désormais partie des activités du Fonds Casse-Noisette.

Fonds de jeunesse André Aisenstadt

Le 7 octobre 2009, l'Organisme a reçu un apport d'un montant de 150 000 \$ de la Fondation Aisenstadt pour créer le Fonds de jeunesse André Aisenstadt. Les revenus générés par le fonds servent à donner des billets de spectacles de l'Organisme [d'une valeur équivalente] à des étudiants du niveau collégial.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

7) Immobilisations

	2020		2019	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Améliorations du bâtiment	32 392 826	4 993 187	32 392 826	3 373 546
Mobilier et équipement	761 513	222 672	733 172	141 564
Matériel informatique	144 344	107 357	128 164	77 410
Matériel de scène	4 392 146	1 172 137	4 231 460	792 669
Logiciels	38 288	38 288	38 288	38 288
	37 729 117	6 533 641	37 523 910	4 423 477
Amortissement cumulé	(6 533 641)		(4 423 477)	
	31 195 476		33 100 433	

8) Crédoiteurs et frais courus

	2020 \$	2019 \$
Société québécoise des infrastructures	7 000 000	7 000 000
Salaires et vacances	569 079	390 342
Fonds GB	—	130 780
Autres crédoiteurs	184 536	502 326
Intérêt couru	124 089	125 131
	7 877 704	8 148 579

Les crédoiteurs et les frais courus incluent une somme de 7 000 000 \$ [7 000 000 \$ au 30 juin 2019] afférents aux acquisitions d'immobilisations.

9) Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont composés de subventions reçues ou à recevoir pendant l'exercice relativement aux améliorations du nouveau bâtiment.

	2020 \$	2019 \$
Solde au début de l'exercice	28 010 756	34 452 663
Diminution des apports reportés	—	(4 675 350)
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés	(1 748 116)	(1 766 557)
Solde à la fin de l'exercice	26 262 640	28 010 756

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

En 2019, un montant de 4 675 350 \$ a été réduit du solde des apports reportés suite à une révision effectuée au cours de l'exercice d'un apport qui ne se matérialisera pas. Le solde initial de cet apport affecté et de l'apport à recevoir correspondant étaient de 4 943 101 \$, dont le montant était toujours à recevoir. Le solde des apports à recevoir au 30 juin 2019 a donc été réduit de ce montant. De cette nouvelle information, il en a résulté une réduction des revenus d'apports affectés de 267 751 \$, correspond au montant initialement constaté à titre d'amortissement des apports reportés au cours de l'exercice 2018 qui était inclus dans le solde d'amortissement de 1 993 615 \$.

Les apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	31 617 225	36 560 326
Fonds GB	—	(4 943 101)
Solde à la fin de l'exercice	31 617 225	31 617 225

Afin de financer les améliorations du nouveau bâtiment et ses équipements, plusieurs sources de revenus gouvernementales et privées ont été reçues ou sont à recevoir. Les apports sont reportés et comptabilisés en produit à mesure que les immobilisations acquises sont amorties.

10) Facilités de crédit

Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt à terme avec la Banque Nationale du Canada, d'un montant original de 14 443 100 \$ portant intérêt au taux de 3,47 % remboursable par versements semestriels de 503 751 \$, capital et intérêts, renouvelable en mars 2022.	12 858 669	13 404 422
Emprunt à terme avec la Caisse Desjardins de la Culture, d'un montant original de 3 300 000 \$, portant intérêt calculé mensuellement selon le taux préférentiel de Desjardins. Au 30 juin 2020, ce taux était de 3,86 %, les versements mensuels sont de 19 755 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2024.	3 196 196	3 164 657
	16 054 865	16 569 079
Tranche à court terme	652 797	660 647
	15 402 068	15 908 432

Le Ministère de la Culture et des Communications a octroyé en 2017 à l'Organisme une subvention correspondant au montant original de l'emprunt à terme. L'Organisme a comptabilisé un apport à recevoir afférent à la dette à long terme correspondant au montant de la dette. Au fur et à mesure que les paiements sur l'emprunt sont effectués, l'Organisme reçoit les apports correspondants pour être en mesure d'acquitter ses paiements. L'apport comprend également les intérêts sur cet emprunt qui est comptabilisé aux résultats sous la rubrique « apports - intérêts sur la dette à long terme ».

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

L'Organisme est assujéti à certaines clauses restrictives. Au 30 juin 2020 et pour l'exercice terminé à cette date, l'Organisme est en conformité avec ces clauses.

La Caisse Desjardins de la Culture a accordé à l'Organisme un report du remboursement du capital pour les paiements mensuels d'avril 2020 à septembre 2020, période de report qui viendra s'ajouter à l'échéance initialement prévue au contrat.

Marge de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit spéciale jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$, pouvant servir à supporter les subventions et les comptes à recevoir. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Desjardins majoré de 0,5 % qui était 2,45 % au 30 juin 2020. Cette marge n'avait pas été utilisée au cours de l'exercice 2020.

Billet à payer

Le 8 février 2018, un administrateur a consenti un prêt à l'Organisme pour un montant de 2 500 000 \$, remboursable le 9 février 2021 et ne portant pas intérêt. Le solde impayé à l'échéance, le cas échéant, portera intérêt au taux de 5 %.

Autre crédit

L'Organisme dispose également de crédits pour l'émission de cartes de crédit MasterCard de la Banque Nationale du Canada et Visa de Desjardins qui ont respectivement une limite de 250 000 \$. L'Organisme a procédé à la fermeture des cartes de crédit MasterCard en date du 9 octobre 2020.

L'accomplissement de toutes les obligations, présentes et futures de l'Organisme envers les institutions financières, est garanti par les sûretés suivantes :

- Banque Nationale du Canada : une hypothèque universelle grevant tous les biens meubles et immeubles, présents et futurs, incluant les droits d'emphytéoses de 50 ans. La Banque Nationale du Canada a cédé le 1^{er} rang à la Caisse Desjardins de la Culture à l'exception des droits sur l'immeuble, loyer et assurances et de la subvention du Le Ministère de la Culture et des Communications.
- Caisse Desjardins de la Culture : une hypothèque mobilière de 1^{er} rang au montant de 8 540 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers, corporels et incorporels.

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	3 152 797
2022 – renégociation de la dette avec la Banque Nationale du Canada	12 411 607
2023	123 793
2024 – renégociation de la dette avec la Caisse Desjardins de la Culture	2 866 668

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

11) Opérations et soldes entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme a conclu des opérations avec des personnes apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations entre apparentés se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Administrateurs		
Apports – Financement privé	21 529	375 788
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
Apports – Financement privé	739 802	1 535 530
Société liée à un administrateur		
Cours offerts et location de salles	80 811	70 282

Les soldes à recevoir et à payer à des personnes apparentées incluses dans le bilan sont les suivants :

	2020 \$	2019 \$
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
À recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens	—	391 198
Revenus perçus d'avance	375 000	—
Prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens	150 000	150 000
Société liée à un administrateur		
À recevoir du Fonds GB	77 964	87 407
À payer au Fonds GB	—	(130 780)
Billet à payer à un administrateur [note 10]	(2 500 000)	(2 500 000)

Le 10 octobre 2009, l'Organisme a consenti un prêt de 150 000 \$ portant intérêt au taux annuel de 4 % remboursable à demande au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens. La valeur nominale du prêt représente la somme octroyée par la Fondation Aisenstadt. Les intérêts générés sur ce prêt sont versés à l'Organisme sur une base annuelle. Puisque l'Organisme n'a pas l'intention de demander le remboursement de ce prêt avant le 1 juillet 2021, il a été classé comme actif à long terme.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

12) Engagements

Les engagements concernent trois locaux d'entreposage et l'obligation que l'Organisme a relativement à la location de salles de spectacles. Les engagements totaux pour les prochains exercices sont :

	\$
2021	140 068
2022	30 748
2023	31 363
2024	27 027
	<u>229 206</u>

13) Instruments financiers – risques et incertitudes

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers est exposé à divers risques détaillés ci-après.

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, l'Organisme évalue régulièrement la situation financière de ses débiteurs et examine l'historique de crédit pour tout nouveau débiteur. Elle établit la provision pour mauvaises créances en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Pour les apports et les subventions à recevoir, l'Organisme évalue de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir. L'Organisme croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Au 30 juin 2020, trois comptes à recevoir représentaient 75 % des comptes à recevoir [trois comptes à recevoir représentaient 72 % des comptes à recevoir au 30 juin 2019].

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses facilités de crédit et de son prêt à recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs, son billet à payer et sa dette à long terme.

14) Programme Mécénat Placements Culture

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture [« MPC »] du Ministère de la Culture et des Communications, l'Organisme a amorcé et terminé une campagne de financement dans le but de recueillir des dons qui pourront être appariés par le MPC. Les dons recueillis d'un montant de 1 000 013 \$ ont été cédés à la Fondation du Grand Montréal, une fondation associée reconnue par le Ministère de la Culture et des Communications. La somme a été versée dans un fonds cédé à perpétuité.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

Fondation du Grand Montréal

Fonds Les Grands Ballets Canadiens - Constance Pathy à perpétuité

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 831 556	1 817 289
Distribution	(61 580)	(52 420)
Revenus de placement	43 711	75 054
Frais d'administration	(8 553)	(8 367)
Solde à la fin de l'exercice	1 805 134	1 831 556

15) Spectacles reportés

Selon le principe de rattachement des charges aux produits, les dépenses de spectacles sont comptabilisées dans l'exercice financier au cours duquel les spectacles correspondants sont présentés. Au cours de l'exercice 2020, des dépenses relatives à des spectacles qui ont dû être reportés à une saison à venir ont été comptabilisées en charge d'exercice du fait de leur nature particulière. En effet, certains frais associés aux spectacles de la programmation 2019-2020 reportés dû à des circonstances hors du contrôle de l'Organisme ont été encourus. Ces dépenses comprennent entre autres des frais de pénalité pour annulation de représentations, des dépenses publicitaires, des frais de représentation et d'autres frais qui devront être de nouveau engagés lors de la reprise des représentations.

En raison des mesures sanitaires imposées par le gouvernement, certains spectacles devront être adaptés pour satisfaire aux nouvelles réglementations. Certains billets déjà vendus au cours de l'exercice 2020 pour ces spectacles, figurant dans la rubrique « Revenus perçus d'avance », devront être vraisemblablement remboursés aux détenteurs de billets, mais il est actuellement impossible de quantifier ces remboursements en raison des incertitudes actuelles [voir note 16].

16) Événements subséquents

La récente épidémie de COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé en mars 2020. À l'échelle mondiale, des gouvernements, dont celui du Canada, ont donc mis en œuvre des mesures d'urgence pour contrer la transmission du virus, dont l'application d'interdictions de voyager, des périodes de mise en quarantaine, la distanciation physique, la fermeture de bureaux, d'entreprises, de magasins de détail et d'autres lieux publics. Les entreprises mettent également en œuvre des mesures de précaution similaires. Ces mesures, ainsi que l'incertitude générale entourant les dangers et l'impact de COVID-19, perturbent considérablement les chaînes d'approvisionnement et l'activité économique et ont un impact particulièrement négatif sur les transports, l'hôtellerie, le tourisme, le divertissement et d'autres industries, incluant les arts et spectacles. L'impact de COVID-19 a entraîné une volatilité importante et une baisse des marchés boursiers mondiaux et il n'est pas certain de la durée de cette volatilité. Alors que COVID-19 continue de se propager, les impacts potentiels, y compris une récession économique mondiale, régionale ou autre, sont de plus en plus incertains et difficiles à évaluer.

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020

L'Organisme, suivant les mesures préconisées par l'Institut national de santé publique du Québec, s'est retrouvé dans l'obligation d'annuler et de reporter plusieurs événements pour le reste de la saison 2019-2020, y compris les derniers spectacles de la programmation, le Gala annuel ainsi que des cours offerts au grand public. En outre, l'Organisme a bénéficié d'aide gouvernementale ainsi que le report des remboursements en capital sur le prêt de Desjardins pour une période de six mois.

Les gouvernements et les banques centrales ont réagi avec d'importantes mesures budgétaires et monétaires conçues pour stabiliser l'économie, le succès de ces mesures étant impossible à déterminer actuellement. La situation économique difficile actuelle pourrait entraîner des changements négatifs dans les flux de trésorerie et le fonds de roulement, ce qui pourrait aussi avoir un effet direct sur les résultats d'exploitation et la situation financière de l'Organisme à l'avenir. La situation ne cesse de changer, et la durée et l'importance de l'incidence sur l'économie et de l'effet financier sur les activités de l'Organisme, y compris sa liquidité et la réalisation t des spectacles reportés à la saison à venir, demeurent inconnues à l'heure actuelle.

17) Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Subventions et financement privé

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
Subventions		
Fonctionnement		
Conseil des arts et des lettres du Québec	2 361 000	2 361 000
Conseil des arts de Montréal	295 000	275 000
Conseil des Arts du Canada	1 700 000	1 700 000
	4 356 000	4 336 000
Tournées		
Conseil des arts et des lettres du Québec	220 000	182 500
Conseil des Arts du Canada	—	76 500
	220 000	259 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	1 068 982	—
Subvention pour cours offerts	42 480	—
Autres subventions	10 823	12 843
	5 698 285	4 607 843
Apport – Financement privé		
Fonds de dotation et Fonds Aisenstadt	739 802	1 535 530
Campagne de dons	105 060	639 057
Fondations	245 276	338 201
Marché Casse-Noisette	390 612	375 384
Fonds Casse-Noisette	391 809	345 851
Événements spéciaux	140 955	194 128
Commandites	236 762	197 868
Gala annuel	269 393	627 456
	2 519 669	4 253 475

Voir les notes afférentes aux états financiers

Dépenses

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
Spectacles		
Artistes		
Salaires	3 113 311	2 862 157
Cachets des musiciens et droits musicaux	669 964	882 504
Cachets d'artistes	333 737	816 688
	4 117 012	4 561 349
Productions et représentations		
Salaires	2 083 462	2 571 812
Décors, costumes et accessoires	372 727	871 763
Autres frais de production	734 541	812 574
Frais de salle - billetterie et service PDA	785 878	1 065 148
	3 976 608	5 321 297
Publicité et promotions	1 706 654	2 310 185
Spectacles reportés	507 110	—
	10 307 384	12 192 831
Frais généraux		
Salaires	918 283	989 174
Ressources humaines	122 771	83 907
Équipement et dépenses informatiques	98 995	73 800
Honoraires professionnels	80 429	164 869
Frais de bureau	52 480	86 275
Frais divers	49 907	19 857
Téléphonie et cellulaires	20 523	34 255
Frais de démarchage et déplacement	9 935	40 305
Abonnements et cotisations	8 541	11 428
Équipement et mobilier	740	9 929
	1 362 604	1 513 799
Frais de financement		
Intérêts sur la dette à long terme	592 667	495 818
Intérêts à court terme	5 459	(895)
	598 126	494 923

Voir les notes afférentes aux états financiers